AFFAIRE N° 81 - Demande d'augmentation du lever de la villa Clumy servant de hureau de poste au Brûlé , formulée par la Supérieure Principale des Seeurs de St-Joseph de Clumy.

Le Maire : Je dois dire que la Commune a déjà aidé les Religieuses à reconstruir la Villa Clumy. Je pense que neus pourrions tout de même faire un geste peur les aider encore une fois car elles neus rendent bien des services et netemment au Brâlés elles s'occupent avec un grand dévenement de seigner les malades, etc...

Je meta aux voix la proposition du Maire de porter le leyer mensuel à 15.000. frs. au lieu des 10.000 qui sont payés actuellement.

La proposition du Maire est adoptée à l'unanimité.

.

Albem le 22 betolie 1962 Legne Terrou Tradier